



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

SECOURS

Question écrite n° 36861

Texte de la question

Mme Geneviève Levy attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur les difficultés techniques et matérielles rencontrées par la sécurité civile. En effet, l'été 2003 a été marqué par des incendies meurtriers et des feux de forêt d'une extrême violence qui ont entraîné des pertes humaines tragiques et des coûts financiers très importants pour l'État et les collectivités. Or la forêt française couvre 16 000 000 hectares dont 900 000 hectares pour le massif landais et 4 300 000 hectares en région méditerranéenne. Sa superficie est croissante, particulièrement dans les départements du Sud où elle a doublé depuis un siècle. De plus, les statistiques météorologiques globales dont dispose notre pays et qui portent sur les cinq premiers mois de l'année 2003 sont inquiétantes. Pour la majorité des scientifiques français et européens, il ne fait aucun doute : il s'agit bien d'un changement climatique progressif, dont l'homme est en partie responsable et qui tend vers un réchauffement de la planète. Loin d'être exceptionnelle, la canicule que nous avons subie l'été dernier risque fortement de se reproduire. Dans ces conditions, il semble que les matériels, terrestres et aériens, de la sécurité civile ne soient plus suffisamment adaptés. Certes, en 2004, les crédits consacrés à la sécurité civile ont augmenté de 4,26 % pour s'établir à 337,17 millions d'euros en crédits de paiement et en dépenses ordinaires. Cependant, le nombre d'interventions aériennes en juillet et août 2003 et les limites de leur efficacité, tant en coûts que sur le terrain des incendies, ont largement montré à quel point une augmentation de la flotte était nécessaire voire indispensable. Elle serait heureuse de connaître ses intentions afin de pallier ces lacunes.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur les difficultés techniques et matérielles rencontrées par la sécurité civile. La campagne feux de forêts 2003 a été marquée par des incendies revêtant une ampleur exceptionnelle, cette situation s'expliquant par des conditions climatiques sans précédent. Aussi s'est-il avéré nécessaire de mettre à niveau la composante aérienne des renforts nationaux en sollicitant ponctuellement, dans le cadre d'accords d'assistance mutuelle, le concours d'aéronefs italiens, grecs, espagnols et allemands, et dans le cadre d'un accord international conclu avec la Russie, la mise à disposition de deux hélicoptères de grande capacité. Pour tenir compte des enseignements recueillis à l'occasion des missions de retour d'expérience initiées à la fin de l'été dernier, plusieurs actions ont été engagées afin de renforcer la composante des aéronefs bombardiers d'eau : la location d'un avion et d'un hélicoptère bombardier d'eau de grande capacité complétera ainsi, durant l'été, la flotte d'avions bombardiers d'eau du ministère de l'intérieur (qui comprend dix Canadair CL 415, douze Tracker, deux Fokker 27) ; un exercice a été organisé afin de mieux organiser la coopération internationale à l'occasion d'opérations de renfort en intégrant plus efficacement l'apport d'aéronefs étrangers mis en oeuvre dans le cadre du mécanisme renforcé de protection civile à l'échelon européen. Enfin, l'acquisition de deux avions bombardiers d'eau Dash 8 Q 400 d'une capacité de dix tonnes a été décidée, au début du mois d'avril 2004. Ces appareils seront livrés à partir de 2005.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Levy](#)

Circonscription : Var (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36861

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2004, page 2429

Réponse publiée le : 29 juin 2004, page 4948